

Coordonnateur de la session

Dr. Anita GUARINOS
Tél. 01 55 93 64 22
e-mail : anita.guarinos@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée
Décembre 2011
La date exacte sera communiquée sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine pour ses auditeurs.

FMC = 9 points

Audits des coordinations hospitalières : conduite et rédaction des rapports

Code Fx_ 38/2011

Public

Auditeurs missionnés par l'Agence de la biomédecine pour réaliser les audits des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus engagées dans la démarche de certification délivrée par l'Agence.

Objectifs

Savoir conduire un audit des coordinations hospitalières et en rédiger le rapport.

Contenu de la formation

Préparation et conduite de visite d'audit : rôle et mission des auditeurs avant, pendant et après la visite. Processus décisionnel des avis de certification : articulation entre le référentiel d'auto-évaluation, les critères prioritaires, les constats, les axes d'amélioration et les décisions de certification. Apprentissage à l'écriture du rapport : liens référentiels d'auto-évaluation, constats, conformités. Méthode de rédaction.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecin et chargé de projet audits de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Prestataire extérieur